

TRIBUNE

BELGIQUE - BELGIË

P.P. - P.B.

B386

FÉVRIER 2015

GAZELCO

CGSP

FGTB Services Publics

NOUS SOMMES TOUT AUTRE CHOSE



DOSSIER P. 4

71^e année - n°2 - février 2015 (mensuel) dépôt CHARLEROI X | P402047 | retour: CGSP place Fontainas, 9/11 1000 Bruxelles



ÉDITO
Bonne Année
Charlie
P. 3



LE MOT QUI PUE
TINA
P. 7



GAZELCO
Il faut protéger la liberté
d'expression...
oui mais laquelle ?
P. 11

Avis aux membres

Cotisation

En application des statuts de la CGSP fédérale, la cotisation des membres sera indexée pour la période 2015-2016. Il s'agira d'une majoration (mensuelle) de 0,25 euro pour une cotisation entière, de 0,15 euro pour une cotisation réduite et de 0,05 – 0,10 euro pour les pensionnés (en fonction de leur situation).

Journée mondiale pour le Droit de Grève le 18 février 2015

L'Internationale des services publics (ISP) appelle ses affiliés à participer à cette Journée d'Action mondiale, en coopération avec la CSI et les autres syndicats mondiaux, pour défendre et promouvoir le droit de grève.

Le droit de grève n'est que trop souvent dénié aux travailleurs des secteurs publics, suite aux définitions très larges des services essentiels et des limites imposées à la négociation collective ou au droit à l'organisation, alors que certains gouvernements commettent des violations pures et simples des droits humains et des droits fondamentaux des travailleurs.

Le conflit au sujet du droit de grève et la crise du mécanisme de supervision de l'Organisation internationale du Travail (OIT) persistent, ce qui inquiète sérieusement l'ISP et ses affiliés. Au mois de mars 2015, l'organisme directeur de l'OIT doit prendre une décision pour la résolution de ce conflit. S'ils ne peuvent parvenir à un accord, l'ISP soutient le renvoi à la Cour internationale de Justice pour un avis consultatif en la matière, comme prévu par la Constitution de l'OIT.

Au Conseil général de la CSI, une résolution a été adoptée, appelant à une Journée d'Action mondiale le 18 février 2015.

Pour en savoir plus : <http://www.world-psi.org/fr/journee-mondiale-pour-le-droit-de-greve-le-18-fevrier-2015>



DANS NOS RÉGIONALES

Hainaut occidental

Tournoi de manille

L'Amicale des Pensionnés organise, en ses locaux, le 27 février son premier tournoi de manille.

Il se déroule en 4 tours de 12 donnes et est ouvert à tous les affiliés CGSP.

Inscriptions à partir de 14h.

Droit d'inscription : 3 €.

Namur

Expo 14/18 – Gare des Guillemins

Le Comité des Pensionnés organise le **6 mars 2015**, une après-midi récréative à l'Expo 14/18, Gare des Guillemins à Liège. Durée de la visite ± 2 heures.

Départ de la Gare de Namur à 13h. Chaque participant est libre de son retour sauf s'il a un billet de groupe.

La participation aux frais est la suivante :

- 1) Les + 65 ans : train aller-retour 6 € - Entrée à l'Expo : 8 €.
- 2) Les – 65 ans qui partent individuellement : train aller-retour 17,50 € - Entrée 8 €.
- 3) Les – 65 ans qui partent en groupe de plus de 15 personnes : train 10 € - Entrée 8 €.

Inscriptions clôturées le 20 février.

Personne de contact :

- Maria Pasquarelli 0476/36 68 88 ;
- Jean-Pierre Baugnet 0478/58 40 04.

Namur

Journée récréative à Rochehaut sur Semois

Le Comité des Pensionnés organise le **15 mai 2015**, une journée récréative à l'Auberge de la Ferme à Rochehaut sur Semois.

Voyage en car : départ 9h de la CGSP.

Dîner : Apéritif, repas, dessert, café.

Prix : 50 €.

Inscription pour le 15 mars :

- acompte de 15 € au compte BE82 1325 2346 3268 ;
- le solde de 35 € devra être versé sur le même compte au plus tard le 15 avril.
- Sauf cas grave, l'acompte ne sera pas remboursé.

Il est important que le car soit complet, plus nous serons nombreux et moins les frais seront importants.

BONNE ANNÉE CHARLIE

Quel tragique début d'année ! Le 7 janvier 2015 marquera une nouvelle date clé dans la guerre que livre l'obscurantisme à la société occidentale : des caricaturistes abattus pour leur impertinence, des juifs pour leur religion, des flics parce qu'ils protégeaient les citoyens et des travailleurs parce qu'ils faisaient leur travail. C'est au total 17 hommes et femmes qui ont perdu la vie auquel il convient d'ajouter les trois terroristes : 20 morts. Bien sûr, eux ont choisi de tuer mais aussi de mourir mais nous devons considérer leur mort comme un drame. Leur vie, leurs actes et leur mort doivent nous interroger sur notre société.

Renforcer les mesures de sécurité est indispensable mais aucun régime policier, aussi dur soit-il, n'a jamais empêché ni la délinquance ni la révolte ni même le terrorisme. Si nous voulons éviter durablement d'autres drames, il faut aussi que nos sociétés puissent offrir des perspectives à toutes et à tous. Si le radicalisme trouve un terrain favorable chez les jeunes, c'est aussi parce que des organisations et leurs prédicateurs réussissent à les convaincre que leur dieu s'occupe de leur devenir. Et nous devons avoir la lucidité de reconnaître que nos responsables politiques ont failli ces trente dernières années.

Les présidents, premiers ministres et autres responsables peuvent, suivant leur tempérament, souligner gravement la nécessaire laïcité ou s'agiter pour rappeler tout ce qu'ils ont déjà fait contre la burqa ou le foulard, ils oublient l'essentiel.

La laïcité, ce si merveilleux principe, a besoin de s'appliquer au quotidien. Qui mieux que les services publics permet à la laïcité de vivre ? Les structures d'accueil de la petite enfance, l'école, les centres de soins (polycliniques, hôpitaux), la culture, la sécurité sociale, les transports en commun, le travail communautaire au plan local, ... sont tous les armes de la laïcité. Ce sont ces mêmes hommes et femmes politiques qui font porter tous les efforts sur ces services publics dans l'obsession de rembourser les rentiers, qui s'offusquent que des structures confessionnelles remplacent dans les zones défavorisées les services publics. Fermetures de services « non rentables », augmentation du prix d'accès au service public, privatisations, ... voilà, depuis trente ans, la politique menée par ces responsables politiques qui, aujourd'hui, s'offusquent de la mainmise d'organisations bicéphales obscurantistes. Bicéphales parce que les prédicateurs offrent les services que les services publics n'offrent plus et puis vident la tête des plus fragiles pour en faire les instruments de leur funeste objectif.

Même la sécurité, que ce soit la police ou l'armée, voit ses moyens réduits (sauf pour aller bombarder des populations dans des zones de guerre) au profit de sociétés privées. Et la récente suppression des allocations d'insertion va encore augmenter la désespérance des jeunes qui souffrent déjà d'un handicap à l'embauche du fait de leur nom ou prénom.

Lutter contre le terrorisme de manière durable c'est aussi et peut-être même avant tout, lutter pour des services publics qui assument leurs missions mais sans distinction de religions, d'options philosophiques, d'ethnies ou de nationalités ni de moyens financiers. À ce titre, les services publics sont le meilleur rempart contre l'obscurantisme et le terrorisme religieux.

PASSONS À **TOUT AUTRE CHOSE**

Les travailleurs et les travailleuses des services publics sont en première ligne dans les luttes syndicales qui, depuis la fin de l'année 2014, se dressent contre les mesures du Gouvernement Michel. Toutes les actions ont été de francs succès car nous savons pertinemment qu'au-delà de l'austérité que l'on veut nous faire payer, c'est bien un modèle de société, basé sur la solidarité, qu'il s'agit de défendre. La dimension citoyenne est même primordiale dans ce combat et chaque prise de conscience individuelle fera eau au moulin de l'action collective. Aujourd'hui, nous saluons l'émergence d'un mouvement organisé de citoyens qui appelle à s'opposer à l'austérité, qui appelle à ouvrir le champ des possibles, qui appelle, après des années de libéralisme dévastateur, à enfin passer à Tout autre chose !

Tout Autre Chose est un mouvement citoyen qui refuse le discours de nos gouvernants affirmant qu'il n'y a pas d'alternative à l'austérité. Avec *Hart boven Hard* en Flandre, il veut susciter le débat démocratique en Belgique francophone pour déconstruire le discours dominant et faire converger l'énorme potentiel d'imagination et d'action citoyenne en faveur de tout autres horizons.

« *Nous assistons à une telle défaite des idéaux, que l'on doit voir, nous citoyens, comment se réappropriier les choses* », résume David Murgia, le comédien belge élu porte-parole du mouvement créé le 11 décembre dernier, à la veille de la grève générale du 15.

En effet, *Tout Autre Chose* réunit des citoyens de tout horizon convaincus de la possibilité de construire un large mouvement citoyen proposant des alternatives au modèle de société dominant et pouvant renforcer le mouvement social contre les mesures d'austérité.

Renforcer le mouvement social

Si la CGSP wallonne accueille si favorablement *Tout Autre Chose* c'est parce qu'elle sait que le front doit être élargi. Elle a conscience qu'il n'y aura pas de victoire sans l'adhésion du plus grand nombre et surtout sans l'engagement des citoyens à s'impliquer au moment

même où l'on voudrait qu'ils se taisent. Car enfin, qui est encore dupe ? Qui croit encore que les mesures d'austérité qui étranglent littéralement la population sont bonnes ? Nous voyons le peuple grec souffrir sous nos yeux et être dépossédé de tous ses droits les uns après les autres. Heureusement, nous le voyons aussi tout faire pour reprendre sa destinée en mains. Chez nous aussi, les protections sociales et les services publics subissent de plein fouet les attaques libérales qui se servent de la soi-disant incontournable austérité pour détruire ce qu'elles n'avaient pu faire jusqu'ici et tenter de s'approprier davantage encore de profits. En créant bien sûr de plus en plus d'exclusion sociale. Et tout cela pour rien car, nous le répétons avec fermeté : la dette ne sera jamais remboursée de la sorte ! En effet, toutes ces mesures sont, d'un point de vue économique, contre-productives. Où sont la baisse des déficits publics et de la dette promise ? Où sont les créations d'emplois ?

La Belgique, à l'instar des pays engagés dans la funeste voie austéritaire, est aux portes de la déflation et s'enfonce dans la stagnation économique qui conduit... à l'augmentation des déficits et de la dette, au regain du chômage. Quand l'investissement des entreprises recule, que la consommation des ménages

régresse, couper dans les dépenses publiques est une stratégie suicidaire ! En clair, après ces mesures, la Belgique sera encore moins en situation de rembourser sa dette.

Il y a plein d'alternatives !

Ces coupes dans les dépenses publiques n'ont servi qu'à financer les cadeaux fiscaux aux employeurs et à accroître les revenus distribués aux actionnaires et aux détenteurs des titres de la dette.

Tout Autre Chose dénonce ces politiques menées aujourd'hui en Europe comme étant injustes car elles ne s'attaquent pas à la spéculation, à la dérégulation de l'économie, à l'évasion fiscale des plus riches et à l'augmentation drastique des inégalités.

L'austérité, cela suffit ! Il est possible de faire autrement ! C'est avant tout une affaire de choix politique. Il faut retrouver le lien social, regagner le sens de la cohésion, éprouver la solidarité. Bien sûr, il faut répondre aux besoins qui sont immenses, augmenter les salaires, développer les services publics, instaurer une justice fiscale, promouvoir les investissements productifs permettant de créer des emplois, engager la transition écologique, réduire les inégalités et mettre en place un nouveau partage de la richesse produite.

Mais ce qu'il faut surtout aujourd'hui, c'est un *appel d'air*. Il faut retrouver de la place pour le débat et la réflexion, se réapproprier l'espace public et nos libres capacités d'énoncer des discours qui ne soient plus ceux des médias dominants. ■

Voici l'appel que près de 10 000 citoyennes et citoyens ont signé. Vous pouvez également le faire sur www.toutautrechose.be

STOP ! Les idées de solidarité, de consensus et de concertation sont remises en question. Le seul horizon qui nous est désormais imposé est celui de l'austérité. Comme si, au nom d'une prétendue rigueur, il n'y avait d'autre solution que de rogner dans les salaires, les pensions, les services publics, la culture, la recherche scientifique, l'aide au développement... Comme si, au nom de la sécurité, il n'y avait d'autre choix que de diminuer nos libertés, de nous monter les uns contre les autres et de nous mettre sous surveillance. Comme si, au nom de la sacro-sainte compétitivité, la seule option était de détricoter notre modèle social et de reporter à plus tard les défis environnementaux et climatiques. Comme s'il n'y avait pas d'alternative.

Aujourd'hui, nos gouvernants accélèrent la destruction de cette cohésion qui fait notre richesse, pour nous imposer la politique du fort qui écrase les faibles. Cette politique est injuste, ne fonctionne pas et nous entraîne dans une société de la violence. Injuste parce qu'elle frappe systématiquement les plus fragiles et qu'elle les stigmatise. L'allocataire social, le chômeur, le pensionné ou l'immigré sont soupçonnés d'abu-

ser du système, voire de le menacer. Injuste parce qu'elle ne s'attaque pas à la spéculation, la dérégulation de l'économie, l'évasion fiscale des plus riches et l'augmentation drastique des inégalités. Mais aussi inefficace comme l'histoire le montre : les politiques d'austérité échouent systématiquement à atteindre leurs prétendus objectifs. Les pays d'Europe auxquels on impose ces recettes s'enfoncent dans la pauvreté, les inégalités, voire la violence. Nous ne voulons plus d'une société qui a peur de l'autre, peur d'elle-même, peur de son avenir. Nous disons stop à cette marche en arrière !

TOUT AUTRE CHOSE ! Nous, femmes, hommes, jeunes et moins jeunes, avec ou sans emploi, parents, profs ou élèves, artistes, appelons aujourd'hui à prendre le chemin de la confiance et de la solidarité ! Nous voulons construire une démocratie où le citoyen ne soit plus à la merci des lobbys et du pouvoir de l'argent, où chacun puisse se faire entendre. Nous croyons qu'il ne suffit pas de résister, de défendre les acquis, de préserver un modèle de société essoufflé. Que c'est d'un vrai débat démocratique que surgiront les alternatives. Qu'il faut bâtir tout autre chose. Qu'il faut intensifier le débat citoyen pour créer notre avenir commun. Que c'est dans l'exercice de nos droits que nous construirons notre bien-être partagé. Que seul le renforce-

ment des liens sociaux nous permettra de faire face aux défis que pose notre société multiple et bigarrée. Que nous n'avons pas de problème budgétaire, mais un problème fiscal. Que l'on ne peut poser la question de la pauvreté sans poser celle des inégalités sociales et de genre. Que parler de bien-être partagé n'a de sens que si nous prenons en compte celui du reste du monde et celui des générations futures, sans oublier que la planète a des ressources limitées. Qu'une réelle justice fiscale est possible et que nous pouvons assurer une transition écologique tout en garantissant la justice sociale.

Citoyens de tous horizons, nous appelons à démultiplier le débat public, partout en Belgique, en Flandre, à Bruxelles, en Wallonie. Avec nos partenaires flamands de « Hart boven Hard », nous appelons chacun à signer ce manifeste et, plus encore, à agir avec nous pour inventer et construire ensemble une société tout autre, qui retrouve le chemin de la solidarité ! C'est maintenant qu'il faut ouvrir un débat reliant tous les secteurs malmenés et fédérer les innombrables innovations locales. Il y a urgence à agir avant que la machine infernale du tout à l'argent ne broie ce qui nous reste de libertés. Rejoignez-nous !



Quelques questions à David Murgia, porte-parole de *Tout Autre Chose*

Quel a été le déclencheur de la création de *Tout Autre Chose* ?

Tout Autre Chose a vu le jour suite à l'irruption réjouissante de *Hart Boven Hard* et s'est rapidement constitué de nombreuses colères, venues d'horizons divers, qui mûrissent et se construisent depuis trop longtemps de façon isolée.

Tout Autre Chose ne réagit pas à l'asphyxie d'un secteur en particulier mais nourrit l'intention de rassembler les voix souvent étouffées qui cherchent finalement à se transformer en initiatives créatrices.

Jusqu'ici, les mesures politiques ont soigneusement œuvré par une division structurellement organisée. Nous le savons : la division nous désarme, elle ne sert que le pouvoir. Aujourd'hui, le gouvernement passe à la vitesse supérieure en accélérant la marche arrière du gouvernement précédent, prévoyant des mesures toujours plus destructrices, toujours plus injustes et toujours plus violentes.

Nous soupçonnons qu'en réalité un nombre important de citoyen ne s'identifie pas aux diktats de ce néolibéralisme débridé et c'est sans doute pour cette raison que les milieux académiques, culturels, associatifs, ... se font aujourd'hui entendre conjointement.

Comment voyez-vous les convergences avec les actions syndicales actuelles ?

Lors des grèves de décembre, plusieurs centaines de sympathisants de *Hart Boven Hard* et *Tout Autre Chose* ont enfourché leur bicyclette pour rendre visite aux travailleurs en grève. *Acteurs des Temps Présents* a également invité les citoyens à venir soutenir les travailleurs. L'idée était de renforcer les piquets, d'installer la rencontre et le dialogue, notamment pour donner à voir une image du gréviste loin de celle qui circule souvent dans les médias ou dans la tête de ceux qui scandent aujourd'hui le « droit au travail », en ignorant que les personnes sur les piquets se battent également pour travailler. *Tout Autre Chose* et les syndicats sont des outils différents. Ils peuvent dialoguer et s'organiser conjointement car tous deux refusent la régression de notre système social.

L'austérité est un outil de domination dont il faut déconstruire le discours. N'est-ce pas là un vrai travail d'artiste ?

Non, c'est un véritable travail citoyen. Il s'agit de cette inébranlable volonté d'être responsable de nos vies, de ne pas tomber dans l'indifférence et le fatalisme, qui ne proposent que des horizons mortifères. L'enjeu est en effet de se réapproprier les mots que la classe politique nous a volés. Car les mots définissent le monde. Et changer les mots, c'est changer le monde.



David Murgia

J'ai parfois l'impression que, comme des acteurs qui répètent leur texte en coulisse, jouent le verbe et les émotions, ce sont nos hommes politiques qui font aujourd'hui un véritable travail d'artiste. Pour sauvegarder les intérêts des puissants, dont les richesses ne cessent de s'accroître pendant que s'installe une misère sociale, il faut un sacré talent d'orateur. Et à mon avis, un sacré cachet... Les citoyens s'en rendent compte : les objectifs de cette petite danse dans le théâtre du pouvoir sont de plus en plus clairs. Que ce soit pour réduire la casse ou l'assumer frontalement, les orientations prises par le pouvoir ne font qu'accroître l'écart entre les dominants et les dominés. Ne pas se positionner, c'est accepter les orientations prises. Et c'est pour cela que les citoyens se rassemblent.

À votre avis, comment voyez-vous la participation citoyenne s'étendre ?

Ces dernières années, de nombreuses dynamiques se mettent en place pour réagir à la violence grandissante des mesures gouvernementales. Partout en Europe, le constat devient de plus en plus clair : les riches voient un net accroissement de leurs bénéfices remplir leurs coffres déjà pleins, les classes moyennes se « serrent la ceinture » et les pauvres se dirigent vers une misère dorénavant condamnable. Les citoyens doivent refuser d'abattre les plus faibles sous prétexte que les plus forts tentent de les convaincre que c'est là que se trouve la solution à tous les problèmes. C'est contre ce climat de violences que s'exprime la participation citoyenne dans les mouvements sociaux. Elle s'étendra par la proposition d'initiatives, d'alternatives, par des manifestations suscitant la réflexion et la création. Nous désirons une société qui s'ouvre, pas qui se referme. ■

TINA

Mais qui est donc TINA et de quoi est-elle le nom ? Que cache-t-elle ? Est-il ici question de l'héroïne d'une série danoise de romans écrits par A. B. Carroll ? Nullement. Derrière cet acronyme d'origine anglo-saxonne se cache un outil conceptuel redoutable visant à annihiler la démocratie et le débat public.

TINA, *There is no Alternative* (soit, dans la langue de Molière, il n'y a pas d'autre choix) est un slogan politique qui sévit depuis quelques décennies et qui a par ailleurs été attribué à Margaret Thatcher. Il signifie (dans tous les sens du verbe) qu'il n'y a pas d'autre choix que le marché, le capitalisme et la mondialisation qui seraient par conséquent des phénomènes nécessaires, bénéfiques et naturels et que tout régime qui envisagerait de prendre une autre voie serait d'office condamné à l'échec.



Une nécrose de l'espérance

Grâce à ce mantra, « *l'imaginaire néolibéral repose sur un axiome de fermeture qui se veut réaliste et qui est une fiction incapacitante. L'imaginaire exproprie la production d'un imaginaire alternatif puisque ce qui devrait constituer cet imaginaire alternatif est une somme de refus, de résistances* »¹.

Par ce blocage de l'imaginaire, TINA aspire en quelque sorte à une « *nécrose de l'espérance, cette défaite de l'avenir enfantée par une pédagogie de la résignation à une réalité qui ne souffrirait plus d'alternative, encore moins d'imagination, sans parler de rêve ou d'utopie* »².

Et TINA est toujours aussi populaire puisque ce mantra a récemment été invoqué par Bart De Wever (*er is geen alternatief*) lorsqu'il a été question de commenter le résultat du plan d'action en front commun. En fait, cette formule caractérise l'ordre mondial actuel et vise à rendre possible ce qui est présenté

comme inéluctable. Son côté prophétique montre par ailleurs très bien que son objectif n'est pas d'avoir raison sur le futur mais d'opérer sur le présent en essayant d'imposer ici et maintenant la résignation, le fatalisme et la soumission. Si nous n'y prenons garde, cette mithridatisation des esprits finira par produire les effets désirés.

Pas de place pour la contestation

En quoi ce stratagème est-il dangereux pour le débat public en général et pour la démocratie en particulier ? Tout simplement parce que si nous postulons que la chose politique est supposée porter sur le possible et le souhaitable et qu'un système démocratique plein et efficace repose sur la confrontation d'opinions réellement divergentes, sur la mise en perspective critique de projets divers dans leur nature, avec et grâce à TINA, les débats d'idées et les controverses politiques peuvent exister mais si et seulement si elles respectent le cadre défini et circonscrit par les hérauts de TINA. Au lieu de mettre en lumière le conflit et la divergence par le débat public, l'argument d'autorité qu'est TINA souhaite les éluder.

Sans cette dimension fondamentale, la démocratie devient formelle. Et nous sommes alors bien loin de l'euphorie des possibilités infinies. Comme la gouvernance, la société civile et le consensus, TINA est en fait un des agents opérationnels de l'estompement du conflit, essentiel à la démocratie et à la délibération publique : la délibération est

supposée faire « *appel à l'imagination et à l'insolence. Pour délibérer de façon fructueuse, il faut un minimum d'utopie... il faut s'affranchir au minimum de la répétition des vieilles recettes, des sentiers battus et des idées toutes faites. L'imagination c'est la capacité de faire du nouveau. La délibération politique se doit d'être iconoclaste.* »³

Il y a plein d'alternatives

Ceci dit, tout espoir n'est pas perdu. Ainsi, l'intensité du pilonnage effectué sous l'égide de TINA témoigne de la difficulté à dresser, à faire taire et à couper court aux velléités contestataires.

Ensuite, face à cette guerre permanente contre l'imagination humaine, face à ces processus « *d'anéantissement des rêves, de contrainte au désespoir qui doivent étouffer toute capacité d'entrevoir l'avenir différemment* »⁴, de nouvelles initiatives surgissent inlassablement et gagnent en importance : pensons à *Hart boven Hard, Tout Autre Chose* (voir ailleurs dans la Tribune), *Les Acteurs des Temps Présents, Podemos et Syriza*.



1. André Tosel, *Essai pour une culture du futur*, Bellecombe-en Bauge, Éditions du Croquant/Espace Mars, 2014, p. 65.
2. Edwy Plenel, *Dire non*, Paris, Éditions Don Quichotte, 2014, p. 19.
3. Diane Lamoureux, *Le trésor perdu de la politique*, Montréal, Écosociété, 2013, p. 80.
4. David Graeber, *Comme si nous étions déjà libres*, Montréal, Lux, 2014, p. 254.

Bruxelles exige plus qu'une paix sociale

Nous sommes en 2015 et les nouvelles mesures d'exclusion du chômage font leurs premières victimes. Après la trêve de fin d'année, le gouvernement fédéral a lancé sa campagne de désinformation destinée à faire accroire que sa politique d'extrême droite est parée de vertus sociales. Pour la CGSP bruxelloise, la condition de la paix sociale est le retour à la concertation et l'engagement des gouvernements en faveur des services publics.

Nous l'expliquions dans la *Tribune* du mois dernier : la limitation à trois ans des allocations d'insertion que nous avons dénoncée et combattue précipite des milliers de bénéficiaires des allocations de chômage vers les CPAS. Ce sont principalement des femmes de moins de 30 ans qui sont ainsi précarisées. Le 2 janvier, pour le CPAS de Bruxelles, on dénombrait 899 nouveaux dossiers de demande d'aide ; 749 pour le CPAS de Molenbeek ; et on pourrait continuer cette sinistre liste d'exclusions. La mesure, aux dires de l'ancien premier ministre, visait à inciter les plus jeunes chômeurs à entrer dans le monde du travail... Comment peut-on croire un tel argument dans un contexte où il y a au mieux UNE offre d'emploi pour 13 demandeurs en région de Bruxelles-Capitale (1/37 si on se limite à l'offre intrarégionale !) ? Si l'on considère le trop faible niveau de formation des demandeurs d'emploi bruxellois, il est criant que la limitation des allocations d'insertion n'est qu'une machine à exclure massivement. Elle n'aurait jamais dû être soutenue par des socialistes, fut-ce au prétexte qu'elle était inscrite au programme du gouvernement précédent tant son mécanisme et ses effets étaient prévisibles. Alors que la mère de cette mesure, Monica De Coninck, déclare ne rien regretter, les contritions d'Elio Di Rupo et l'appel à supprimer cette mesure arrivent à contretemps. Et il ne faut sans doute pas compter sur le gouvernement d'extrême droite MR-N-VA-CD&V-Open Vld qui, en toute cohérence idéologique, n'a aucune intention de la remettre en cause.

Concertation sociale confisquée !

Avec le gouvernement Michel, la concertation sociale a été balayée. Il n'y a rien à négocier, disait-on du côté de l'exécutif. Pire, chaque fois qu'un ministre (MR) laissait entendre qu'une mesure pourrait éventuellement être nuancée et faire l'objet d'ajustements, la N-VA rappelait qu'on s'en tiendrait strictement à l'accord gouvernemental, indiquant, par la même, qui dirige réellement le pays. Cette dynamique revient à confisquer les mécanismes du dialogue social dans notre pays. Car si du côté du gouvernement, on se borne à considérer qu'il n'y a rien à négocier, ce mécanisme vertueux qui permet la paix sociale est bloqué. Au-delà de notre rejet d'un saut d'index et des mesures en matière de pension, notamment, ce blocage est l'une des raisons pour lesquelles nous avons mené les grandes actions de la fin 2014. Signe positif



cependant : le jour de la grève générale du 15 décembre, notre rencontre avec le gouvernement régional a donné le signal d'une reprise de la concertation sociale bruxelloise.

Pendant ce temps, le gouvernement fédéral se répandait en communication hypocrite, appelant les organisations syndicales à la « table des négociations », tentant de la sorte de leur faire porter la responsabilité de la grogne sociale. Cette guerre de communication se poursuit et les médias y jouent un jeu tendancieux en faisant la part trop belle aux théories gouvernementales et en relayant complaisamment les discours antisyndicaux.

Mi-janvier, le Groupe des dix (les organisations syndicales des travailleurs, les représentants patronaux) s'est réuni au sein du Conseil national du travail (CNT) pour reparler notamment du *handicap* salarial dont souffrirait notre pays. Pour la CGSP, l'enjeu de ces négociations est bien plus important que la simple conclusion d'un accord interprofessionnel entre patrons et syndicats. Les services publics, progressivement déstructurés et affaiblis par le non-renouvellement d'agents partis à la retraite, doivent faire l'objet de négociations avec les gouvernements des différents niveaux pour leur rendre la place qui leur revient dans une société démocratique et solidaire !

Jean-Pierre Knaepenbergh
Secrétaire général de l'IRB-CGSP
Président de la FGTB-Bruxelles

www.cgsp-acod-bru.be



Arrêt de la Cour de Cassation dans l'affaire Crown

Beau succès dans la lutte contre les requêtes unilatérales en cas d'actions collectives

La CSC et la FGTB remportent un beau succès dans le combat juridique contre le recours aux requêtes unilatérales visant à briser les actions collectives.

Dans l'affaire Crown, la Cour de Cassation a estimé qu'une requête unilatérale de l'employeur n'était pas justifiée. Avec cet arrêt, la Cour de Cassation a porté un nouveau coup dur à la pratique consistant à briser les actions collectives au moyen de requêtes unilatérales d'employeurs. Le Comité européen des Droits sociaux avait déjà condamné ces pratiques. L'ingérence dans des actions collectives au moyen de requêtes unilatérales est contraire aux conditions imposées par la Charte sociale européenne à d'éventuelles restrictions du droit de mener des actions collectives.

On avait déjà pu constater ces dernières années que depuis les remontrances de l'Europe, les tribunaux belges font montre d'une plus grande réserve à l'égard des requêtes unilatérales introduites par les employeurs. L'attitude des tribunaux belges a à son tour entraîné une plus grande réticence des employeurs à recourir à cet instrument. Nous l'avons une nouvelle fois constaté lors des récentes actions syndicales. Cet arrêt vient couronner le travail des syndicats qui entendaient mettre un frein à une jurisprudence civile qui se fonde unilatéralement sur les déclarations fallacieuses des employeurs au sujet d'actions collectives.

Crown : la chronologie

Après l'annonce, le 1^{er} février 2012, du fabricant d'emballages Crown de fermer son site (rentable) de Deurne, les syndicats ont eu beaucoup de mal à faire démarrer la concertation. Or, la loi Renault impose à l'employeur d'informer et de consulter les syndicats sur une décision de fermeture. La situation s'envenime et Crown appose des chaînes aux portes de l'usine le 13 juin. Les travailleurs passent à l'action et coupent les chaînes. L'avocat de Crown saisit alors le président du tribunal de première instance. Ce dernier refuse toutefois d'intervenir dans une action collective sur la base d'une requête unilatérale, en invoquant la Charte sociale européenne. Dans son jugement, le président du tribunal suit clairement la position adoptée dans la Charte sociale européenne. L'employeur introduit ensuite cette même requête unilatérale auprès de la Cour d'appel qui accède à la demande et interdit l'action collective.

La CSC et la FGTB introduisent une tierce opposition contre ce jugement. Maître Jan Buelens, l'avocat agissant pour les syndicats, attire l'attention de la Cour d'appel sur le fait que l'employeur

a entravé la concertation sociale et que certaines allégations de l'employeur ne sont pas fondées. Les syndicats avancent également qu'en empêchant les travailleurs d'entrer dans le bâtiment, l'employeur a voulu rendre impossible toute forme d'action. L'employeur savait par ailleurs parfaitement qui étaient les initiateurs de l'action. Il pouvait donc tenter une procédure contradictoire.

La Cour d'appel suit notre raisonnement et annule l'ordonnance du président dans son jugement du 29 juin. D'après ce jugement, la demande sur requête unilatérale avait pour unique but de briser l'action collective des travailleurs. Il n'y avait donc aucun intérêt légitime. L'acceptation de la requête unilatérale allait donc clairement à l'encontre de la Charte sociale européenne.

Crown s'est pourvu en Cassation contre le jugement de la Cour d'appel. La Cour de Cassation a à présent statué sur ce recours en faveur des Organisations syndicales.

Article mis en ligne par la FGTB le 7 janvier 2015

Cet arrêt vient couronner le travail des syndicats qui entendaient mettre un frein à une jurisprudence civile qui se fonde unilatéralement sur les déclarations fallacieuses des employeurs au sujet d'actions collectives.

Conquêtes démocratiques et sociales radicalement remises en cause

L'échec des gouvernements européens, de la Commission européenne et de la BCE est patent s'il s'agit de concrétiser ce qu'ils prétendent vouloir réaliser : réduire le chômage, relancer l'activité économique, assainir fondamentalement les banques, stimuler et augmenter le crédit aux ménages et aux PME ou encore augmenter l'investissement, réduire la dette publique. Sur tous ces points, la politique européenne est un cuisant fiasco. Mais s'agit-il là des objectifs que les dirigeants européens veulent réellement atteindre ?



Les grands médias évoquent régulièrement les dangers d'un possible éclatement de la zone euro ou de l'échec des politiques d'austérité en matière de relance économique. Ces tensions sont bien réelles, mais elles ne doivent pas cacher l'essentiel.

Les dirigeants européens des pays les plus forts et les patrons des grandes entreprises se félicitent de l'existence d'une zone économique, commerciale et politique commune où les transnationales européennes et les économies du Centre de la zone euro tirent profit de la débâcle de la Périphérie pour renforcer la profitabilité des entreprises et marquer des points en termes de compétitivité par rapport à leurs concurrents nord-américains et chinois. Leur objectif, au stade actuel de la crise, n'est pas de relancer la croissance et de réduire les asymétries entre les économies fortes et les faibles de l'UE.

Les dirigeants européens considèrent en effet que la débâcle du Sud va se traduire par des opportunités de privatisations massives d'entreprises et de biens publics à des prix bradés. Les privatisations en Grèce et au Portugal préfigurent ce qui va arriver en Espagne et en Italie, où les biens publics à acquérir sont beaucoup plus importants vu la taille de ces deux économies. Les dirigeants des économies européennes les plus fortes comptent également réaliser une nouvelle vague d'importantes privatisations dans leur propre pays.

Considérer que la politique des dirigeants européens est un échec parce que la croissance économique n'est pas de

retour, c'est largement se tromper de critère d'analyse. En effet, les objectifs poursuivis par la direction de la BCE, par la Commission européenne, par les gouvernements des économies les plus fortes de l'UE, ne sont ni le retour rapide à la croissance, ni la réduction des asymétries au sein de la zone euro et de l'UE afin d'en faire un ensemble plus cohérent où la prospérité serait de retour.

En effet, ces gouvernants, qui se sont mis docilement au service des intérêts des grandes entreprises privées, gèrent une situation de crise, voire de chaos, pour agir dans le sens demandé par ces grandes entreprises. La crise permet de passer à l'attaque sous prétexte d'appliquer une thérapie de choc justifiée par l'ampleur des problèmes.

Pour avancer dans la plus grande offensive menée depuis la seconde guerre mondiale à l'échelle européenne contre les droits humains de la majorité de la population, les gouvernements et le patronat utilisent plusieurs armes : la dette publique, le chômage, l'allongement de l'âge de la retraite, l'exclusion de très nombreuses personnes sans emploi du droit aux indemnités de chômage, la précarisation des contrats de travail, le blocage ou la diminution des salaires et d'allocations sociales diverses, la réduction des effectifs tant dans les entreprises privées et que dans le secteur public, la recherche de l'équilibre budgétaire comme prétexte à des coupes sévères dans les services publics, etc.

Pour le Capital, il s'agit d'accroître encore davantage la précarisation des travailleurs, de réduire radicalement leur capacité de mobilisation et de résistance, de diminuer les salaires et différentes indemnités sociales tout en maintenant les énormes disparités entre les travailleurs dans l'UE afin d'augmenter la compétition entre eux et de les précipiter dans le piège de la dette.

Les autorités européennes renforcent également la politique de forteresse assiégée en bafouant les droits des citoyens non européens d'accéder à son territoire. Elles perfectionnent leur politique criminelle aux frontières de l'Europe provoquant la mort de milliers de candidats à l'installation sur le territoire de l'Union européenne. Le droit d'asile lui-même est foulé aux pieds.

On le voit, derrière le rideau de fumée des discours officiels, une logique terrible, injuste et mortifère est à l'œuvre. Il est grand temps de la mettre au grand jour, pour mieux l'affronter et la vaincre.

Le texte complet de cet article du 16/12/2014 d'Éric Toussaint se trouve sur : www.cadtm.be

Il faut protéger la liberté d'expression... oui mais laquelle ?

Comme vous tous, nous avons vu descendre dans la rue, en France, en Belgique et ailleurs des millions de « Charlie » avec pour seul slogan la défense de la liberté d'expression, base même, que dis-je, fondement de toutes les démocraties.

Certains d'entre eux tentent aujourd'hui d'affiner le « trait » en essayant de poser certaines limites et en balisant ce qui reste, à leurs yeux, dans le domaine de l'acceptable, sans pour autant bâillonner cette sacrosainte liberté d'expression mais tous s'accordent à dire qu'elle est nécessaire et remercient les forces de l'ordre qui les protègent.

Après tous ces événements qui occupent toujours l'essentiel des médias aujourd'hui, je ne peux m'empêcher de croire qu'il y a bel et bien dans l'inconscient collectif plusieurs libertés d'expression, certaines moins populaires que d'autres.

Un travailleur en grève, est en grève parce qu'il n'a pas d'autre choix pour se faire entendre et deviendrait à certains moments presque un « terroriste » : il suffit de lire ce qui s'écrit sur ces mêmes réseaux dits « sociaux » qui aujourd'hui sont tous « Charlie », à propos des actions sociales des deux derniers mois, actions pourtant menées en front commun par des organisations syndicales représentant plus de trois millions de personnes.

Il faut plus de sécurité dans le pays, mais on sabre dans les budgets de la police et, plus largement, dans les services publics, considérés non plus comme des moyens de garantir la liberté d'expression (et les moyens d'exercer celle-ci), mais comme de simples centres de coûts qu'il faut réduire au nom d'improbables équilibres budgétaires. Il faut « préserver notre modèle social », mais on expédie les chômeurs au CPAS, on bloque les salaires, on verrouille le dialogue social.

Bien sûr, l'attentat contre Charlie-Hebdo est gravissime et inacceptable. Mais parmi ceux qui dénoncent cette horreur aujourd'hui, combien sont occupés à tuer, depuis des années, petit à petit et sans fusil d'assaut, la liberté de s'exprimer, de se battre. À coups de pensée unique, de pressions économiques, de réglementations sournoises, de discours « politiquement corrects » ?

Nous condamnons les atrocités commises ces derniers jours, nous remercions et félicitons aussi les forces de l'ordre qui sont à l'honneur pour leurs actions en Belgique comme en France et nous continuerons également à utiliser notre droit à la « liberté d'expression » dans la rue à chaque fois que d'autres « terroristes » tenteront de porter atteinte à notre sécurité sociale, aux salaires minimum ou à la qualité de nos services publics.

Le Secrétariat fédéral Gazelco

Actions de grève 2014 – Où en est-on ?



Le sur la situation

Faut-il le rappeler, un message très clair et très fort a été envoyé fin 2014 : 120 000 personnes dans la rue et plusieurs milliers de grévistes ont clairement fait savoir que le Gouvernement devait changer de cap ou partir.

Si parmi les 219 pages du projet, le mot concertation apparaît 117 fois... on n'en a pas encore vu une seule fois une preuve concrète !

La réunion du 15 janvier aura peut-être apporté des éléments nouveaux, mais à l'heure d'écrire ces lignes tout ceci n'est encore qu'hypothèse.

Ce que l'on sait déjà, c'est que très probablement, il ne sera plus question de saut d'index, pour des raisons de déflation évidente (l'index santé est en baisse depuis plusieurs mois) et également parce que de nombreux chefs d'entreprise ou économistes y sont opposés, argumentant que cela aurait un effet contreproductif sur la reprise économique !!! Il n'y a vraiment plus que la banque centrale qui prétend que ce saut d'index créera 33 000 emplois et ce devant ces mêmes économistes, très amusés par cette déclaration...

On se demande bien pourquoi, dès lors, cette mesure est alors apparue, alors qu'elle ne figurait dans aucun des programmes politiques des partis en place, si ce n'est pour plaire aux exigences européennes, au FMI ou encore à l'OCDE ! Les autres points qui restent encore à défendre sont nombreux : pouvoir d'achat, financement de la sécu, recul de l'âge de la retraite n'en sont que les premiers.

« Nous attendons l'ouverture d'une vraie concertation et on ne se laissera pas balader dans une situation de pourrissement, le pouvoir de mobilisation est toujours là », telles sont les paroles de Marc Goblet.

Wait and see...

Les médias sociaux comme outil de communication clientèle ou encore comment transformer les travailleurs en autant d'ambassadeurs de l'entreprise – Y a-t-il danger ?

Tous les moyens sont bons, quand on est en guerre, pour gagner des batailles et/ou (re)conquérir du terrain. Chacun l'aura remarqué, la guerre des producteurs d'énergie est ouverte, publique et de grande ampleur, à l'image des enjeux financiers engagés et du seuil de rentabilité espéré.

Parmi les moyens utilisés on voit bien sûr de nombreuses publicités en tous genres, promesses de tarifs stables et moins chers, grandes campagnes de séduction de l'opinion

publique, supposée rallier le cœur content les consommateurs belges à un fournisseur après avoir vu un chien cuire des saucisses sur un radiateur électrique [...], ou encore organiser une surprise party à la maison [...] efficace ? Les consommateurs sont-ils sensibles à ce genre de pub ? ... amusant... oui, mais efficace... pas sûr.

La dernière arme mise en place aujourd'hui ce sont les réseaux sociaux, comme trait d'union entre les entreprises et les consommateurs qui se posent des questions ou qui veulent trouver un interlocuteur rapidement.

Les points forts des réseaux sociaux sont de toute évidence la très grande utilisation par les masses et aussi la vitesse de l'interaction entre les utilisateurs.

Certains travailleurs sont aujourd'hui chargés d'utiliser ces réseaux sociaux au nom de l'employeur afin d'y remplir une tâche d'ambassadeur et de donner, outre des réponses, une nouvelle image de l'entreprise, plus jeune et plus interactive très probablement.

Alors si chacun sait aujourd'hui ce qu'est un réseau social et comment l'utiliser à titre personnel, il en est tout autrement quand il s'agit de représenter une société qui vous emploie, surtout quand on est chargé d'apporter des réponses à des clients, tâche habituellement réservée aux chargés de clientèle dont c'est exclusivement le métier.

Pour répondre à ces nouvelles contraintes et aussi pour accompagner les travailleurs dans ces nouvelles tâches, Gazelco a mis en place un Comité d'étude chargé d'analyser les implications légales, contractuelles, morales et syndicales qui vont découler de l'utilisation de ce nouvel « outil », afin de vous informer, de vous guider et aussi de mettre en lumière certains aspects peut-être inconnus.

Une fois achevés, ces travaux permettront à tous vos délégués syndicaux de vous éclairer, si vous le souhaitez, sur certains points, engagements ou implications sur lesquels vous n'avez peut-être pas été informés préalablement.

Dès que notre Commission aura rendu ses conclusions, nous vous en ferons part dans ces mêmes pages.

Cette étude s'inscrit dans la même ligne de travaux que ceux que nous avons menés précédemment sur le sujet du télétravail.

Michel Houart

Comité wallon du 21/10/2014

En cette journée du 21 octobre 2014, la CGSP wallonne s'est engagée à lutter contre la discrimination de genre en son sein en votant une motion.

En voici le compte-rendu :

Force est de constater qu'en 2014 moins de 30 % des mandats sont occupés par des femmes dans le syndicat. Les analyses réalisées ont permis de pointer du doigt certaines causes de cette sous-représentation féminine : les préjugés et tentatives de dissuasion à leur encontre, la rigidité de certains règlements intérieurs, le manque de confiance des femmes en leurs capacités, le partage inégal des tâches familiales, la culture masculine du milieu syndical et le temps réquisitionné par l'activité syndicale qui implique de nombreux débordement sur le temps privé.

Les syndicats ont conscience de la nécessité de la mise en œuvre de politiques visant à lutter contre cette sous-représentation. C'est dans cette optique qu'il y a 10 ans, la FGTB a signé la charte Gendermainstreaming s'engageant ainsi à combattre activement les discriminations de genre. Pourtant, nous constatons qu'un long chemin reste encore à parcourir.

C'est pourquoi, 10 ans après, il est primordial de remettre en question nos pratiques afin d'établir un équilibre homme/femme dans les instances de décision.

À cet effet, plusieurs actions concrètes seront mises en place durant l'année 2015.

La première est l'organisation d'un Comité rassembleur dédié à la question des discriminations homme/femme. Le vote d'une motion d'engagement envers une politique de Gendermainstreaming constituera le lancement symbolique de cette année d'action.

En 2015, une formation sera proposée afin de cibler les freins empêchant les camarades féminines de s'engager et pallier aux difficultés rencontrées.

Le 8 mars 2015 sera organisée une manifestation de sensibilisation aux discriminations homme/femme dans l'espace public. Journée lors de laquelle nous réaffirmerons notre engagement.

Enfin, la CGSP wallonne et le Bureau des femmes rappellent qu'ils peuvent accompagner la mise en place de politique Gendermainstreaming dans les différentes instances.

Pour combattre toute forme d'inégalité sociale, il faut que ce combat prenne racine dans nos structures. Il n'est pas suffisant d'avoir de bonnes intentions, il faut agir à chaque étape et lieux de décisions. C'est en cela que la CGSP wallonne s'est formellement engagée.

*Cécile Bastin
Commission technique des Femmes Gazelco*



30% de réduction
pour les affiliés CGSP
sur la nuitée sur base du prix affiché



Rue de Pont-à-Lesse à 5500 Dinant - reservation@casteldepontalesse.be - 082 22 28 44 - www.casteldepontalesse.be

BARÈME NATIONAL DES EMPLOYÉS DU GAZ ET DE L'ÉLECTRICITÉ

BARÈME ANCIENS STATUTS

		ANCIENNETÉ - ANCIENNETEIT																																					
	1647,67	1,0025	0/2016	100	104	108	112	116	120	123	126	129	132	135	138	141	144	147	150	152	154	156	158	160	162	162	162	162	162	162	162	162	162	162	162	162			
CLASSE	TENSION	SPANNING	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	12	14	16	18	20	22	24	26	28	30	32	32	32	32	32	32	32	32	32	32	32	32	32	32	32		
1	210	3.469,11	3.607,87	3.746,64	3.885,40	4.024,16	4.162,93	4.267,00	4.371,07	4.475,15	4.579,22	4.683,28	4.787,36	4.891,43	4.995,50	5.099,58	5.203,65	5.273,03	5.342,41	5.411,80	5.481,18	5.550,56	5.619,94	5.619,94	5.619,94	5.619,94	5.619,94	5.619,94	5.619,94	5.619,94	5.619,94	5.619,94	5.619,94	5.619,94	5.619,94	5.619,94	5.619,94	5.619,94	
2	197	3.254,35	3.394,53	3.514,69	3.644,87	3.775,05	3.905,22	4.002,85	4.100,48	4.198,11	4.295,74	4.393,37	4.491,01	4.588,63	4.686,26	4.783,90	4.881,52	4.946,61	5.011,70	5.076,79	5.141,87	5.206,96	5.272,04	5.272,04	5.272,04	5.272,04	5.272,04	5.272,04	5.272,04	5.272,04	5.272,04	5.272,04	5.272,04	5.272,04	5.272,04	5.272,04	5.272,04	5.272,04	
3	185	3.056,12	3.178,36	3.300,60	3.422,85	3.545,09	3.667,34	3.759,02	3.850,71	3.942,38	4.034,07	4.125,76	4.217,44	4.309,12	4.400,80	4.492,49	4.584,17	4.645,30	4.706,41	4.767,54	4.828,66	4.889,78	4.950,91	4.950,91	4.950,91	4.950,91	4.950,91	4.950,91	4.950,91	4.950,91	4.950,91	4.950,91	4.950,91	4.950,91	4.950,91	4.950,91	4.950,91	4.950,91	4.950,91
4	174	2.874,40	2.989,37	3.104,35	3.219,33	3.334,31	3.449,27	3.535,51	3.621,74	3.707,98	3.794,21	3.880,44	3.966,68	4.052,90	4.139,13	4.225,37	4.311,60	4.369,09	4.426,58	4.484,07	4.541,55	4.599,04	4.656,53	4.656,53	4.656,53	4.656,53	4.656,53	4.656,53	4.656,53	4.656,53	4.656,53	4.656,53	4.656,53	4.656,53	4.656,53	4.656,53	4.656,53	4.656,53	
5	164	2.709,21	2.817,58	2.925,94	3.034,31	3.142,68	3.251,04	3.332,32	3.413,60	3.494,87	3.576,15	3.657,42	3.738,71	3.819,98	3.901,26	3.982,53	4.063,81	4.117,99	4.172,18	4.226,36	4.280,54	4.334,73	4.388,91	4.388,91	4.388,91	4.388,91	4.388,91	4.388,91	4.388,91	4.388,91	4.388,91	4.388,91	4.388,91	4.388,91	4.388,91	4.388,91	4.388,91	4.388,91	
6	156	2.577,05	2.680,13	2.783,21	2.886,29	2.989,37	3.092,46	3.169,77	3.247,08	3.324,39	3.401,70	3.479,01	3.556,32	3.633,63	3.710,95	3.788,26	3.865,57	3.917,12	3.968,65	4.020,20	4.071,74	4.123,27	4.174,82	4.174,82	4.174,82	4.174,82	4.174,82	4.174,82	4.174,82	4.174,82	4.174,82	4.174,82	4.174,82	4.174,82	4.174,82	4.174,82	4.174,82	4.174,82	
7	150	2.477,94	2.577,05	2.676,17	2.775,29	2.874,40	2.973,52	3.047,85	3.122,20	3.196,53	3.270,87	3.345,20	3.419,55	3.493,88	3.568,22	3.642,56	3.716,90	3.766,46	3.816,02	3.865,57	3.915,13	3.964,69	4.014,25	4.014,25	4.014,25	4.014,25	4.014,25	4.014,25	4.014,25	4.014,25	4.014,25	4.014,25	4.014,25	4.014,25	4.014,25	4.014,25	4.014,25	4.014,25	
8	145	2.395,33	2.491,15	2.586,96	2.682,78	2.778,59	2.874,40	2.946,26	3.018,12	3.089,98	3.161,84	3.233,70	3.305,56	3.377,42	3.449,27	3.521,14	3.593,00	3.640,90	3.688,82	3.736,72	3.784,62	3.832,53	3.880,44	3.880,44	3.880,44	3.880,44	3.880,44	3.880,44	3.880,44	3.880,44	3.880,44	3.880,44	3.880,44	3.880,44	3.880,44	3.880,44	3.880,44	3.880,44	3.880,44
9	140	2.312,74	2.405,25	2.497,76	2.590,27	2.682,78	2.775,29	2.844,67	2.914,05	2.983,43	3.052,81	3.122,20	3.191,58	3.260,96	3.330,34	3.399,72	3.469,11	3.515,36	3.561,62	3.607,87	3.654,13	3.700,38	3.746,64	3.746,64	3.746,64	3.746,64	3.746,64	3.746,64	3.746,64	3.746,64	3.746,64	3.746,64	3.746,64	3.746,64	3.746,64	3.746,64	3.746,64	3.746,64	
10	135	2.230,13	2.319,34	2.408,55	2.497,76	2.586,96	2.676,17	2.743,07	2.809,98	2.876,88	2.943,78	3.010,69	3.077,59	3.144,49	3.211,40	3.278,30	3.345,20	3.389,81	3.434,42	3.479,01	3.523,62	3.568,22	3.612,82	3.612,82	3.612,82	3.612,82	3.612,82	3.612,82	3.612,82	3.612,82	3.612,82	3.612,82	3.612,82	3.612,82	3.612,82	3.612,82	3.612,82	3.612,82	
11	130	2.147,54	2.233,44	2.319,34	2.405,25	2.491,15	2.577,05	2.641,47	2.705,90	2.770,32	2.834,75	2.899,18	2.963,61	3.028,03	3.092,46	3.156,89	3.221,31	3.264,27	3.307,22	3.350,16	3.393,11	3.436,06	3.479,01	3.479,01	3.479,01	3.479,01	3.479,01	3.479,01	3.479,01	3.479,01	3.479,01	3.479,01	3.479,01	3.479,01	3.479,01	3.479,01	3.479,01	3.479,01	
12	125	2.064,94	2.147,54	2.230,13	2.312,74	2.395,33	2.477,94	2.539,88	2.601,83	2.663,78	2.725,73	2.787,67	2.849,62	2.911,57	2.973,52	3.035,46	3.097,41	3.138,71	3.180,01	3.221,31	3.262,61	3.303,91	3.345,20	3.345,20	3.345,20	3.345,20	3.345,20	3.345,20	3.345,20	3.345,20	3.345,20	3.345,20	3.345,20	3.345,20	3.345,20	3.345,20	3.345,20	3.345,20	
13	120	1.982,34	2.061,64	2.140,93	2.220,23	2.299,52	2.378,81	2.438,28	2.497,76	2.557,22	2.616,70	2.676,17	2.735,63	2.795,11	2.854,57	2.914,05	2.973,52	3.013,16	3.052,81	3.092,46	3.132,10	3.171,76	3.211,40	3.211,40	3.211,40	3.211,40	3.211,40	3.211,40	3.211,40	3.211,40	3.211,40	3.211,40	3.211,40	3.211,40	3.211,40	3.211,40	3.211,40		
14	115	1.899,75	1.975,73	2.051,73	2.127,72	2.203,70	2.279,69	2.336,69	2.393,68	2.450,68	2.507,66	2.564,66	2.621,65	2.678,65	2.735,63	2.792,63	2.849,62	2.887,62	2.925,61	2.963,61	3.001,60	3.039,59	3.077,59	3.077,59	3.077,59	3.077,59	3.077,59	3.077,59	3.077,59	3.077,59	3.077,59	3.077,59	3.077,59	3.077,59	3.077,59	3.077,59	3.077,59	3.077,59	
KLASSE	100	1.651,95	1.718,04	1.784,11	1.850,19	1.916,27	1.982,34	2.031,90	2.081,46	2.131,02	2.180,57	2.230,13	2.279,69	2.329,25	2.378,81	2.428,37	2.477,94	2.510,97	2.544,01	2.577,05	2.610,09	2.643,12	2.676,17	2.676,17	2.676,17	2.676,17	2.676,17	2.676,17	2.676,17	2.676,17	2.676,17	2.676,17	2.676,17	2.676,17	2.676,17	2.676,17	2.676,17		

SALAIRES INDEXES (indice quadrimestriel santé lissé) Montants en euro
GEINDEEXERDE LONEN (viermaandelijkse gezondheidsindex) Bedragen in euro

du forfait d'index ancien: 142,12

de vroegere indextoefat: 142,12

À LIRE

**Une société sans impôts ?**

Alors que le « ras-le-bol » fiscal gronde, voici un ouvrage indispensable qui imagine ce que serait une société sans impôts et qui propose des solutions concrètes pour un impôt simplifié, juste et durable. Imaginons une société sans impôts et ce qu'il adviendrait de nos dépenses de santé, de sécurité ou bien d'éducation... Sait-on qu'un collégien revient à plus de 8 000 € par an à la société ? Qu'un simple coup de fil suivi d'une intervention des pompiers pour un malaise entraîne près de 1 000 € de frais. Ou encore qu'un accouchement est facturé 3 500 € à la Sécurité sociale. Les exemples pourraient être multipliés à l'infini dans tous les secteurs de notre vie quotidienne.

Vincent Drezet démontre que sans impôts, les besoins sociaux de tout un chacun et la vie en société seraient impossibles à satisfaire.

Vincent Drezet est un fiscaliste français et secrétaire général du syndicat national Solidaires Finances Publiques.

Vincent Drezet, *Une société sans impôts ?* Éd. Les Liens qui libèrent, Paris, novembre 2014, 144 pages, 12 €.

TRIBUNE

SOMMAIRE

Infos GÉNÉRALES

- 2 / Actualités – Dans nos régionales
- 3 / Édito • Bonne Année Charlie
- 4 / Dossier • Passons à TOUT AUTRE CHOSE
- 7 / Le mot qui pue • TINA
- 8 / IRB • Bruxelles exige plus qu'une paix sociale
- 9 / Droit de grève • Arrêt de la Cour de Cassation dans l'affaire Crown
- 10 / Union européenne • Conquêtes démocratiques et sociales radicalement remises en cause

Infos GAZELCO

- 11 / Édito • Il faut protéger la liberté d'expression... oui mais laquelle ?
- 12 / Actions de grève 2014 – Où en est-on ? Le point sur la situation
- 13 / Comité wallon du 21/10/2014
- 14 / Tableaux • Barèmes
- 16 / À lire

www.cgspwallonne.be

www.gazelco.be



Membre de l'Union des Éditeurs de la Presse Périodique

Mensuel de la Centrale générale des services publics (CGSP) de la FGTP Éditeur responsable : Gilbert Lieben - Place Fontainas, 9/11 - 1000 Bruxelles - tél. 02 508 58 11